
M.E.S., Numéro 131, Vol. 3, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 11 décembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, novembre - décembre 2023

LE DÉVELOPPEMENT FISCAL DANS LES INFRASTRUCTURES DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET SYSTÈME DE GESTION

par

Jules MUZAMA KIKANDA

Assistant, Haute École de Commerce de Kinshasa/Gombe
Apprenant, D.E.A II en Gestion, FASEG, Unikin

Résumé

Au terme de cette réflexion, il transparait que la fiscalité dans les secteurs formel et informel demeure encore un géant qui dort. C'est pourquoi l'étude soutient qu'il est temps pour tout congolais de reprendre conscience et surtout le sens de responsabilité qui évoque le civisme fiscal, car l'intensification de la mise en valeur du potentiel du développement fiscal et social en RDC permettrait la diversification de son économie.

Mots-clés : Développement fiscal, technologie d'information, système de gestion

Abstract

At the end of this reflection, it becomes clear that taxation in the formal and informal sectors still remains a sleeping giant. This is why the study maintains that it is time for all Congolese to regain awareness and especially the sense of responsibility which evokes tax citizenship, because the intensification of the development of the potential of fiscal and social development in the DRC would allow the diversification of its economy.

INTRODUCTION

Actuellement, la fiscalité fait partie intégrante de la vie publique et rythme toutes les décisions des nations. De tout temps, elle a été utilisée comme mode de financement des dépenses publiques. Depuis la IIe dynastie de l'ancienne Egypte jusqu'à nos jours, la technique fiscale a évolué en fonction de l'essor politique, économique, social et démographique des sociétés, établissant clairement la corrélation entre les structures existantes (des nations ou des collectivités humaines) et les divers prélèvements obligatoires¹.

Toutefois, une nation comme le nôtre (RDC) a l'obligation d'assumer complètement dans la faisabilité maximale les tâches d'intérêt communautaire ou public liées à son étendue territoriale. Néanmoins, pour bien atterrie, exigence des différentes ressources telles que humaines, matérielles tandis-que dans le cadre de cette étude nous parlons des ressources financières capables ou utiles garantir et conjointement couvrir des dépenses à effectuer. La provenance de la quantité importante de ces ressources est la fiscalité².

I. LES INFRASTRUCTURES DES TECHNOLOGIES DURABLES

Dans ce point capital, nous parlerons du développement fiscal sur l'axe des informations des infrastructures des technologies durables, savoir en quoi elles consistent, dire quelles sont leurs composantes, ensuite donner les étapes et voir quels sont les déterminants technologiques de leur évolution, et au final, évaluer par rapport à notre entreprise sous étude conformément l'information ayant trait au système de gestion.

1.1. L'Émergence de l'Edge Computing

L'edge computing est une méthode d'optimisation employée dans le cloud computing qui consiste à traiter les données à la périphérie du réseau, près de la source des données L'informatique en périphérie (Edge computing) vise à réduire la latence en rapprochant le traitement des données du lieu où elles sont générées, plutôt que de les envoyer vers un datacenter distant. Cette approche est particulièrement pertinente pour les applications en temps réel, comme l'Internet des Objets industriel (IIoT) et les véhicules autonomes.

Avantages de l'Edge Computing :

- Réduction de la latence, ce qui est crucial pour les applications en temps réel comme la réalité augmentée et les systèmes de contrôle industriels;
- Moins de congestion du réseau en déchargeant le traitement des données à la périphérie;
- Amélioration de la confidentialité des données en limitant la distance parcourue par celles-ci.

Inconvénients de l'Edge Computing :

- Complexité accrue de la gestion de l'infrastructure distribuée;
- Investissements initiaux plus élevés dans les équipements de traitement en périphérie;

¹. COZIAN M., *Précis de fiscalité des entreprises*, Paris, 29^e éd. LITEC, 2006

² BRETON J.M., *Le contrôle de l'Etat sur le continent africain*, Libreville, éd. L.G.D.J., 1978

- Évolutivité plus complexe par rapport au cloud en raison de la nécessité de déployer et de gérer physiquement des ressources.

I.2. La Robustesse de l'On-Premise

L'approche traditionnelle de l'informatique sur site (on-premise) consiste à héberger les serveurs, les applications et les données directement dans les locaux de l'entreprise. Bien que cette approche ait été en grande partie éclipsée par les modèles cloud, elle conserve une place importante pour certaines entreprises ayant des besoins spécifiques.

Avantages de l'On-Premise :

- Contrôle total sur l'infrastructure, la sécurité et la confidentialité des données;
- Faible latence pour les applications sur le plan local, sans dépendance à une connexion Internet;
- Idéal pour les industries réglementées avec des exigences strictes en matière de conformité.

Inconvénients de l'On-Premise :

- Coûts initiaux élevés pour l'achat et la maintenance du matériel et des logiciels;
- Moins d'évolutivité en comparaison avec le cloud en termes de montée en charge rapide;
- Nécessite une expertise interne pour la gestion et la maintenance continue.

L'évolution des infrastructures technologiques reflète l'adaptation continue aux besoins changeants des entreprises et des consommateurs. Chaque approche-5G, cloud, edge et on-prémise-offre ses propres avantages et inconvénients, ce qui signifie qu'il n'y a pas de solution universelle et que l'homme est en train de revenir à grande vitesse au cœur des enjeux de l'entreprise.

Les décisions relatives aux infrastructures dépendent de facteurs tels que les besoins spécifiques de l'entreprise, la sécurité des données, la performance en temps réel et la capacité d'investissement. L'avenir sera probablement marqué par une combinaison intelligente de ces différentes approches pour offrir des expériences technologiques optimales.³

I.3. Les données l'intelligence d'affaires

Ici, nous allons voir comment prendre des décisions importantes qui peuvent permettre à l'entreprise d'émerger à partir des données (informations) en sa possession. Nous allons de même essayer de donner quelques caractéristiques importantes des concepts données, informations et connaissance.

1. **Données :**

Ce sont des collections de valeurs brutes ou des faits servant à calculer, raisonner et mesurer telles que :

- Elles peuvent être collectées, stockées ou traitées ;
- Elles ne possèdent pas de contexte ni de sens.

2. **Informations :**

- Proviennent de l'organisation des données, mettant en valeur les relations entre les différents éléments de ces données ;
- Fournissent un contexte et un sens aux données.

3. **Connaissances :**

- Viennent de la compréhension de l'information dans son contexte ;
- Sont utiles au processus de décision.

A partir de ces trois concepts et de leurs caractéristiques, nous pouvons conclure que l'intelligence d'affaires est un ensemble de processus, de technologies et d'outils servant à transformer :

- Les données en informations ;
- Les informations en connaissances ;
- Les connaissances en stratégies menant à des actions profitables à l'entreprise.

Les grandes quantités de données exactes étant devenues plus accessibles, l'intelligence d'affaires permettent aujourd'hui d'aller beaucoup plus loin, de même que cette dernière peut aider exactement.

³ Kevin Polizzi : Evolution des infrastructures technologiques

1.3.1. Intelligence d'affaires

L'analyste Gartner définit l'intelligence d'affaire en tant que : « terme générique qui englobe les applications, l'infrastructure et les outils, ainsi que les pratiques exemplaires qui permettent d'accéder à l'information et l'analyser afin d'améliorer et optimiser les décisions et le rendement ».

C'est donc un concept très large, qui inclut beaucoup d'outils. En d'autres mots, nous pourrions dire que c'est un ensemble d'outils, stratégies et technologies, grâce auxquels nous obtenons l'accès à de précieuses informations de gestion fiscale.

1.3.2. Quelques avantages

En analysant ces précieuses informations, votre entreprise prendra des décisions plus éclairées, qui apporteront nombreux bénéfices. Par exemple, vous pourrez améliorer la fidélisation de vos clients et réduire les écarts d'erreurs dans les rapports en utilisant les outils et les approches d'intelligence d'affaires.

- *Une meilleure compréhension de l'entreprise et une visibilité accrue*

Les systèmes de veille stratégique ne se contentent pas de fournir des données précises et opportunes. Ils peuvent également les présenter dans des formats visuellement attrayants qui les rendent plus faciles à comprendre et à visualiser.

- *Une meilleure réactivité*

La réactivité s'est également améliorée. Non seulement nous obtenons plus rapidement les informations dont nous avons besoin, mais nous les obtenons aussi de manière beaucoup plus visuelle et intuitive, ce qui permet de détecter les erreurs de la déclaration fiscale, ce là est beaucoup plus tôt.

- *Un pouvoir décisionnel accru*

La réduction du coût d'obtention de l'information ouvre de nouvelles perspectives à l'entreprise. Tout d'abord, la sécurité décisionnelle est accrue car le fait de disposer de données plus pertinentes, plus fiables et plus récentes nous permet de prendre de meilleures décisions adaptées aux réalités de l'entreprise et de son marché.

- *Réduction des coûts et augmentation de l'efficacité*

Les employés de tous les départements d'une entreprise ont besoin d'informations précises et à jour pour accomplir leurs tâches. La plupart des entreprises n'ont pas conscience du temps et des ressources nécessaires pour créer toutes ces données et les distribuer à ceux qui en ont besoin. Rien n'est plus coûteux que des informations qui ne sont pas disponibles lorsque vous en avez besoin.

1.3.3. Absence des recettes fiscal dans les réseaux et les affaires mobiles

Les tablettes et les téléphones intelligents sont des outils puissants pour les PME. Aujourd'hui, une petite entreprise peut gérer pratiquement toutes ses activités au moyen d'applications mobiles, de l'inventaire au paiement en passant par les feuilles de temps. La caisse enregistreuse, par exemple, peut être remplacée par une tablette. L'application Caisse Square permet aux clients de payer par carte de crédit grâce à un lecteur de cartes offert gratuitement par l'entreprise. L'appli permet d'organiser sa facturation et d'entrer en mémoire des produits et services avec leur prix et leur inventaire respectif. Un tableau de bord compile des statistiques sur les revenus. «Square, c'est fantastique. Les frais sont plus faibles que Paypal ou que la plupart des autres opérateurs pour un tel service. Ces coûts sont souvent le nerf de la guerre pour les petites firmes », comme le relève Jean-François Ouellet, professeur à HEC Montréal.

Il existe des options de rechange à Square dans le domaine des applications de points de vente, comme SalesVu, Lightspeed et Revel Systems. Ces applis sont parfois plus lourdes et complexes, mais aussi plus puissantes. Les fonctions d'inventaire peuvent être plus avancées. Il peut aussi y avoir des modules supplémentaires. Lightspeed, par exemple, permet de gérer le plan des tables dans un contexte de restauration. «Faire payer ses clients sur une tablette, ça donne aussi une touche tendance à son entreprise», note Claudine Bonneau, professeure au département de management et technologie de l'UQAM. « Sans compter que ça permet de faire des transactions sur la route ».

Les appareils mobiles permettent d'ailleurs de gagner en productivité en simplifiant de nombreuses tâches, notamment dans le domaine administratif, pour les travailleurs en déplacement ou sur place, mais qui peuvent échanger avec les contribuables ou les clients en distance.

Pour faire leur rapport de dépenses, les équipes de vente sur la route doivent habituellement garder leurs reçus papiers, les traîner au bureau, entrer les informations dans un tableur, codifier les factures, numériser les bouts de papier et envoyer le tout à la personne responsable. «Ça prend du temps, mais ça ne crée pas de valeur», dit Claudine Bonneau. Certaines applications permettent de numériser les factures grâce à la caméra de son téléphone. Le reçu est ensuite transformé automatiquement en texte et le tout est envoyé au

département responsable par le web en quelques instants. Abukai Expenses et Xpenditure sont deux applications de ce type.

Dans un domaine similaire, il existe des applications permettant de faire la gestion de feuilles de temps en ligne, souvent dans le nuage. Il en existe beaucoup, comme Abak 360, OfficeTimer et OroTimesheet. Services web abordables. La technologie mobile permet aussi d'avoir accès à une foule de services abordables, sinon gratuits, pour donner une touche supplémentaire de professionnalisme à son entreprise ou remplacer un service traditionnel dispendieux.

L'eFaxe par exemple, permet d'envoyer et de recevoir des télécopies par courriel à partir de tout appareil tant que celui-ci peut accéder à un service de courriel. « Plus besoin de télécopieur et d'une ligne téléphonique pour le faire fonctionner, ni d'attendre devant la machine », explique Jean-François Ouellet, de HEC Montréal.

Dans le domaine de la téléphonie, Line2 permet d'avoir une seconde ligne, en téléphonie IP, sur son cellulaire. On peut choisir un indicatif régional dans n'importe quelle ville canadienne ou américaine. Le service permet d'appeler ou d'envoyer des messages textes à partir d'un téléphone, mais aussi d'une tablette ou d'un ordinateur.

Pour une petite firme ou un travailleur autonome qui veut avoir une ligne privée et une ligne d'entreprise, par exemple, c'est très pratique. Line2 permet aussi de créer une ligne de type « 1-800 » à peu de frais. « Ce sont des outils utiles pour projeter une bonne image d'affaires, dit *Jean-François Ouellet*. Ils nous permettent parfois d'avoir l'air plus imposants qu'on ne l'est en réalité ».

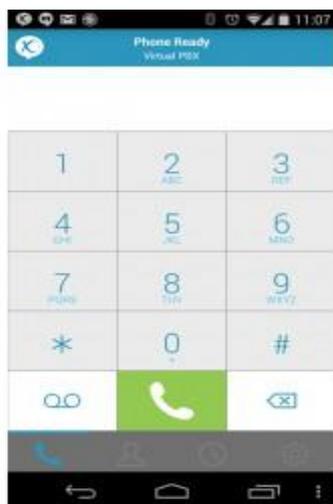
Quatre applications pour la mobilité d'affaires pour faire croître sa PME :

- **SalesVu** : est une application de point de vente spécialisée dans le domaine de la restauration et du détail, entre autres. Il existe aussi une version pour la vente mobile. Elle fonctionne sur tablette et téléphone intelligent, (<http://www.salesvu.com>).



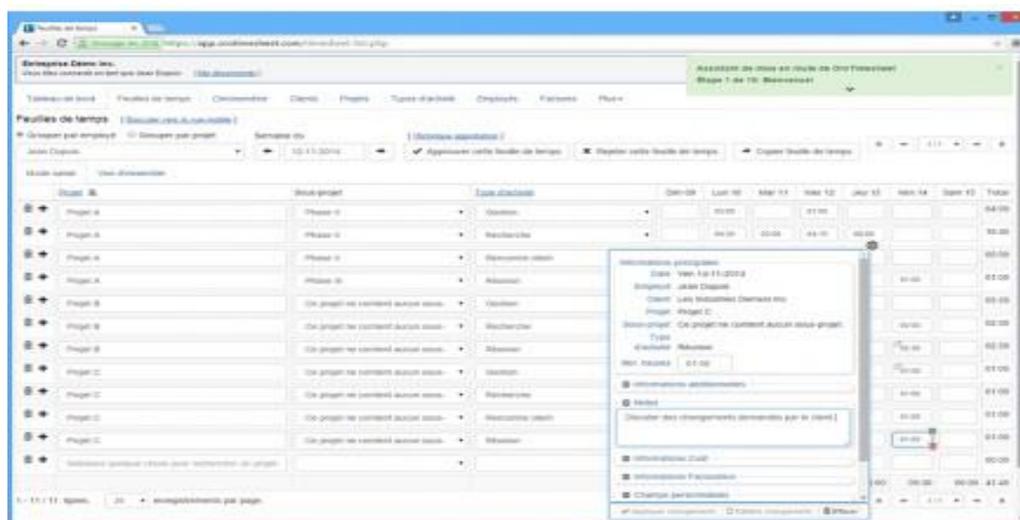
Interface utilisateur de SalesVu.

- **Virtual PBX Phone** : L'application Virtual PBX Phone permet de faire des appels sur son téléphone intelligent au moyen d'une connexion internet sans utiliser ses minutes. On peut ajouter de la musique de mise en attente ainsi qu'un message personnalisé d'accueil d'entreprise.



L'interface utilisateur de Virtual PBX Phone. OroTimesheet

- **OroTimesheet** est une application dans le nuage. Elle est développée et gérée par une entreprise basée à Québec. Elle permet de faire le suivi du temps travaillé par ses employés et de gérer les vacances, les journées de maladie et le temps accumulé.



Saisie des heures travaillées avec OroTimesheet-interface de téléphone intelligent.

- **Abukai Expenses** permet de faire son rapport de dépenses au moyen de son téléphone intelligent. L'application lit automatiquement les reçus pris en photo avec son appareil et envoie les informations - de date et de marchand par exemple - vers un fichier de tableur. Nous avons suggéré à la Direction Générale de la Publicité Extérieure de Kinshasa, de se créer son propre serveur avec Kobo pour gérer ses assujettis afin de lui permettre de résoudre les problèmes liés au dédoublement des assujettis dans la base des données car les décideurs ont de fois des informations qui ne reflètent pas exactement la réalité.

II. LES OUTILS DE GESTION DE L'ENTREPRISE

En tenant compte de la complexité environnementale de la gestion d'entreprise, il est très important pour une entreprise qui veut faire face à la concurrence et survivre de disposer des outils de gestion efficaces. Par leur intermédiaire, on peut avoir accès à des systèmes d'information relatant des données en rapport à la vie d'une entreprise, à ses relations avec l'extérieur et avec ses collaborateurs. Ce qui nous reste à faire c'est de savoir lesquels sont réellement importants, voire indispensables.

En termes de gestion d'entreprise, deux éléments sont essentiels : la comptabilité et la facturation, d'où l'utilité d'un logiciel performant. Il n'est pas simplement important de faire des factures, mais aussi de les gérer, d'ajuster les paiements sur le compte, d'enregistrer les dépenses et de savoir où en sont les finances. Il faut disposer d'un outil de facturation complet dont les fonctionnalités sont les factures professionnelles, les modèles de factures personnalisables, la création de devis convertibles en factures, la gestion de listes (de clients, fournisseurs et produits), la gestion de paiements entrant/sortant à travers le rapprochement bancaire,

l'enregistrement et la gestion des dépenses. Le logiciel de facturation est un outil de gestion d'entreprise indispensable dans une entreprise.

- *Un outil de gestion de relation contribuable, assujettis ou client*

À part la comptabilité et la facturation, la gestion de relation client est aussi un domaine qu'on doit maîtriser dans la gestion d'entreprise. En fait, si la clientèle est d'une dimension relativement modeste, le logiciel Excel pourra faire l'affaire. Dans une importante envergure, un outil CRM sera indispensable (Customer Relationship Management ou gestion de relation client). Ce logiciel intègre dans son système d'information toutes les fonctions liées à la relation client que ce soit au niveau de la vente, du marketing ou des services. Le logiciel de CRM est un outil de gestion d'entreprise organisé autour des modules suivants : la connaissance du client, les relations avec les clients, les canaux et réseaux de communication, l'offre de service individualisée et adaptée à chaque client.

- *Un outil de gestion des ressources humaines*

La ressource humaine est sans doute le moteur de la gestion d'entreprise. Il existe des outils de système d'information des ressources humaines qui combinent toutes activités RH. Ils concernent, à la fois, la gestion de paie, la gestion administrative (congés, absences ...), la gestion prévisionnelle des effectifs, le recrutement, la formation, etc. En général, ils sont articulés autour de quelques modules comme la paie, les prestations de travail et la gestion de recrutement. En fonction des activités de l'entreprise et des tâches à réaliser au quotidien, on peut prévoir des outils plus spécifiques.

2.2. Encadrement des recettes non fiscales (RNF)

Comme développé précédemment, nous avons dit que la direction générale de publicité extérieure de Kinshasa, (DGPEK) en sigle assure en son sein quatre phases d'encadrement des recettes non fiscales. Il s'agit des phases de la constatation, de la liquidation, de l'ordonnancement et du recouvrement. Pour bien maîtriser le système d'information entre ces quatre phases, la direction générale de publicité extérieure de Kinshasa, (DGPEK) en sigle utilise le logiciel SFMAGG, qui est considéré comme un Progiciel, uniquement dans le processus d'encadrement des recettes non fiscales.

Ce logiciel informatique intervient dans tout le circuit de l'établissement de la note de taxation jusqu'à la note de perception puis également dans le recouvrement. Le logiciel SFMAG est avant tout installé au niveau des quatre taxateurs qui gèrent les quatre phases. Les quatre taxateurs sont repartis en quatre divisions, à savoir :

- Mobiliers urbains ;
- Opérations ;
- Implantations ;
- Affichages.

Avec ce logiciel, toutes les notes de taxation sont surveillées par les taxateurs eux-mêmes. S'il y a modification d'une note de taxation, les taxateurs sont tous informés sur l'identité du responsable qui modifie la note mais également les raisons pour lesquelles la note a été modifiée. Au niveau de l'ordonnancement, ce logiciel permet la vérification du calcul effectué et de l'assiette taxée par les taxateurs. Il est à signaler que le système SFMAG a été programmé et contient donc tous les taux de chaque acte de la taxation sur la publicité.

a. Avantages

Les avantages du logiciel SFMAG sont multiples. Il s'agit notamment :

- De la rapidité dans le circuit de la taxation ;
- De l'exactitude du montant taxé car tous les taux sont configurés dans le logiciel SFMAG.

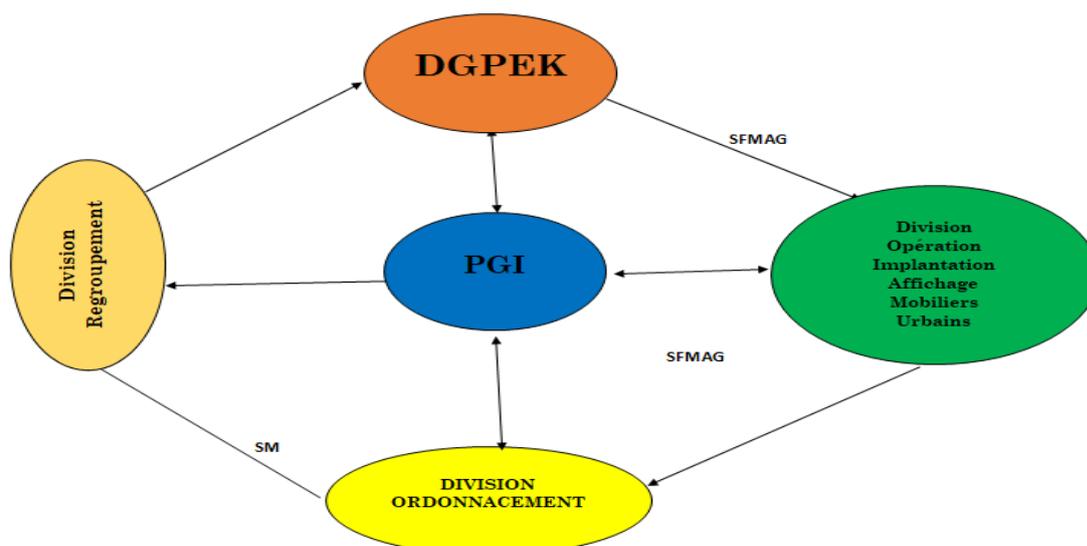
Si le taxateur applique un taux non légal, le logiciel SFMAG automatise le vrai taux, Si par contre, l'encodeur commet l'erreur d'enregistrer un acte taxable non défini par les dispositions légales en la matière, le logiciel SFMAG le rejette automatiquement.

- De la réduction de la dose de la fraude fiscale ;
- De la maîtrise de la situation journalière de la taxation par la hiérarchie ;
- De la signalisation auprès de l'assujetti par un SMS indiquant la date et le montant de la taxe à payer à la DGPEK.

b. Inconvénient :

Le vrai problème rencontré par la DGPEK dans la pratique de ce logiciel SFMAG est celui de l'émission des doublons des notes de perception o savoir :

- Lorsqu'un taxateur établit une note de taxation à soumettre à l'ordonnancement pour l'émission d'une note de perception et que la note ait été déjà émise pour l'assujetti et si par erreur encore une fois la note soit émise pour une



deuxième fois, le logiciel SFMAG ne signale pas que cette note a été déjà émise. Cette situation entraîne un doublon de la note ;

- Un assujetti peut être soumis deux ou plusieurs fois sans qu'il y ait un signalement à partir du logiciel SFMAG. C'est ce qui provoque cette problématique de doublon des notes.

Les notes de perceptions émises par la Division Ordonnancement doivent être recouvrées par la Division Recouvrement.

- Cette division se sert de ce même logiciel pour vérifier les bordereaux bancaires de versement du montant de la taxe ordonnancée pour apurement.
- Si le montant payé par l'assujetti ne correspond pas aux données ressorties par le logiciel SFMAG, cela donne droit aux créances de la dette fiscale à recouvrer.

Avantage : Ce logiciel permet d'intercepter tous les faux bordereaux bancaires à travers son service d'apurement via ce logiciel.

Inconvénient : la problématique de doublon des notes de perception émises par l'ordonnancement via le logiciel SFMAG

Suggestions :

- L'adaptation du logiciel SFMAG au regard de la réalité pratique des activités de la DGPEK ;
- L'intégration du circuit bancaire pour l'automatisme de contrôle ;
- L'adoption d'un nouveau logiciel informatique pour un meilleur contrôle du système d'information de la Régie DGPEK.

La DGPEK dispose d'un groupe interne WhatsApp dénommé « **La grande famille DGPEK** » et regroupe en son sein les membres du Comité de Direction (Codir) ainsi que les Agents et Cadres. Ce groupe fait passer les communiqués et autres informations en rapport avec les activités de la DGPEK. Depuis sa création en 2019, la DGPEK dispose d'un compte Facebook qui fait passer les communiqués et autres messages de publicité de la Régie.

La DGPEK communique aussi avec ses partenaires le plus souvent à travers les messages diffusés dans son compte Facebook qui est intitulé : « Direction Générale de Publicité Extérieure de Kinshasa ».

2.2.1. Perspectives pour un système d'information solide de la DGPEK

Après nos recherches auprès de la direction générale de publicité extérieure de Kinshasa, (DGPEK) en sigle nous proposons l'adaptation d'un logiciel numérisé (ou une plaque d'identification numérisée : c'est qui) qui doit être appliqué dans l'implantation, la taxation et le contrôle des panneaux publicitaires pour bien développer le système de gestion en matière fiscale.

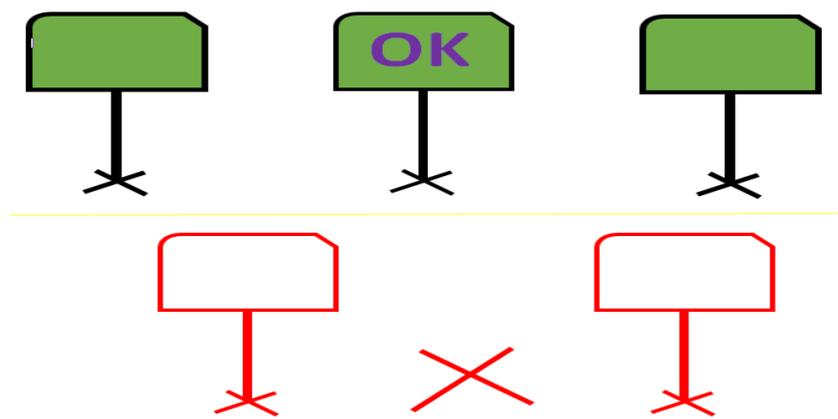


Fig. 2 : Panneaux publicitaires identifiés et non identifiés

1. Motifs de la perception des recettes fiscales pour le compte de la DGPEK :

- Le secteur d'implantation des panneaux publicitaires dans la ville de Kinshasa connaît des sérieux problèmes avec un nombre important des panneaux anarchiques posés ;
- La taxation et le contrôle des panneaux publicitaires posent également des nombreux problèmes d'identification et de dimension.

2. Conséquences :

- Non maîtrise de l'effectif des panneaux publicitaires par la DGPEK dans la ville de Kinshasa ;
- Erosion des recettes de la DFPEK.

3. Adaptation d'un logiciel numérisé ou plaque d'identification numérisée

Ce logiciel permettra à la DGPEK :

- au moment des implantations des panneaux : d'indiquer automatiquement l'emplacement et la dimension du panneau puisque c'est de cette base que la taxe doit être établie.
- au moment de contrôle : de faciliter la collecte des informations y relatives aux différents panneaux implantés dans la ville de Kinshasa.

Moyens de contrôle des panneaux à travers cette plaque numérisée

Le contrôle peut s'effectuer :

- soit par une application téléphonique codée uniquement pour la DGPEK;
- soit par un matériel informatique codifié qui peut émettre une signalisation automatique de reconnaissance.

Elaboration de système et la gestion de projet

Dans la plupart des organisations, les projets ne sont pas approuvés si un retour minimal n'est pas prévu par exemple, la période de récupération, taux de rendement fiscal et comptable sur l'investissement (TRFCI), valeur actualisée nette, taux de rendement interne (TRI).

L'accompagnement des entrepreneurs représente la pierre angulaire d'une stratégie gagnante pour promouvoir l'entrepreneuriat. Il doit non seulement leur faciliter l'accès au financement pour la création et le développement de leurs entreprises mais les former afin d'acquérir la culture fiscale et entrepreneuriale. Car on ne devient pas un bon manager du jour au lendemain. C'est un travail de longue haleine.

Les coûts et bénéfices tangibles et intangibles doivent être inclus : d'où l'utilité d'un dossier d'affaires. Le mais principal d'un dossier d'affaires est d'obtenir l'approbation de financement pour l'investissement. Il est également nécessaire afin de :

- Déterminer les priorités parmi les investissements différents ;
- Identifier comment la combinaison de TI et des changements aux processus d'affaires livreront des avantages identifiés ;
- Assurer l'engagement de la haute direction ;
- Créer une base pour vérifier si les bénéfices escomptés sont effectivement réalisés

III. GOUVERNANCE DES S.I POUR LE DEVELOPPEMENT FISCAL

La gouvernance des systèmes d'information, a pour but d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'information des entreprises et, plus généralement des organisations. Elle concerne non seulement la Direction des systèmes d'Information, mais aussi tous les métiers de l'entreprise qui concourent à la création de valeur grâce aux systèmes d'information.

La gouvernance des systèmes d'information a pour but de définir quels sont les principaux objectifs, les fonctions et les tâches pour alimenter la nouvelle fonction du management de l'information." Il est pour cela nécessaire "d'étudier et de proposer de nouvelles solutions, pour positionner cette nouvelle fonction dans l'architecture des modèles d'organisation et notamment de mettre en place des tableaux de bord des systèmes d'information".

Trop souvent la gouvernance des systèmes d'information est un discours et se traduit par un document théorique et formel. Dans ces conditions il est assez difficile de mettre en place de manière opérationnelle cette notion. Ceci est dû à la confusion des objectifs et des démarches.

Le développement de la gouvernance des systèmes d'information est directement lié à la stratégie des entreprises. Elle concerne le choix de ses grandes orientations et se traduit par de la création de valeur. Elle concerne aussi les investissements réalisés dans le domaine des systèmes d'information et qui sont, pour une bonne part, effectués grâce aux technologies de l'information.

La gouvernance des systèmes d'information a pour premier objectif de développer la capacité de l'entreprise à créer de la valeur. Il est ainsi possible de dégager plus de chiffre d'affaires par salarié, d'améliorer le taux de marge de l'entreprise et ainsi d'améliorer sa rentabilité globale. Elle repose sur la mise en œuvre de quatre stratégies différentes.

- *Création et le développement des services*

Grâce au développement des systèmes d'information il est possible de proposer de nouveaux services à ses clients comme la consultation d'un catalogue à jour, la mise à disposition d'une documentation technique et de plans, la prise de commande en ligne, le suivi d'une commande en cours, etc. On fait la même chose mais on le fait plus vite et avec moins d'efforts (exemple : e-commerce, etc.).

- *Création de nouveaux produits*

Un nombre croissant de fonctions sont prises en charge par les systèmes d'information. Certaines d'entre elles permettent l'amélioration de la qualité ou de l'efficacité des produits existants mais aussi le développement de nouveaux produits, qui contribuent à créer de la valeur supplémentaire. Ainsi les voitures utilisent de plus en plus des systèmes d'information améliorant la gestion de la consommation d'énergie, la régulation de la vitesse, la sécurité du véhicule, etc. De même, de plus en plus de systèmes gèrent la maintenance d'équipement grâce à des systèmes informatiques (photocopieurs par exemple).

- *Amélioration des processus de l'entreprise*

Les systèmes d'information permettent de gérer plus efficacement les processus de l'entreprise et notamment la production. Il est ainsi possible de fournir des produits et des services davantage susceptibles de créer plus de valeur pour le client. C'est le rôle de la CRM et de la SCM. Plus généralement, les ERP assument ce rôle d'amélioration de l'efficacité des processus de l'entreprise.

- *Développement des partenariats*

Une stratégie de développement des systèmes d'information consiste à développer les relations de l'entreprise avec ses interfaces (fournisseurs et clients). Les systèmes d'information permettent de relier l'entreprise à ses partenaires dans des conditions économiques et efficaces (consultation des stocks de produits disponibles et passage de commandes par les clients directement dans le système d'information de l'entreprise, gestion des livraisons, etc.) Les frontières traditionnelles de l'entreprise s'estompent au profit d'une plus grande fluidité des échanges.

Les investissements permettant le développement des systèmes d'information se portent généralement sur les axes suivants :

- les infrastructures : serveurs, postes de travail, routeurs ;
- les applicatifs : logiciels de base, progiciels, applications spécifiques ;
- la mise en place du système : efforts sur la formation, capitalisation du savoir ;
- l'organisation et l'optimisation des processus existants.

Il est nécessaire de maîtriser ces opérations de façon à améliorer l'efficacité des investissements. C'est l'objectif de Val IT de l'ISACA notamment à travers la notion de portefeuille d'investissements informatiques et celle de "business case".

CONCLUSION

A l'issue de cette analyse, nous sommes arrivé à conclure que la fiscalité dans ces différents secteurs (formel ou informel) demeure un géant qui dort encore et qu'il soit temps pour tout congolais à reprendre conscience et sens de responsabilité, dans le bon sens qui évoque le civisme fiscal, car l'intensification de la mise en valeur du potentiel du développement fiscal et social en RDC permettrait la diversification de l'économie.

Bien après avoir mise en place les instruments d'Introduction au Systèmes d'Information, nous nous pouvons être fiers de la connaissance acquise car pas seulement sur le plan scientifique mais aussi sur notre façon de voir le développement sur le plan fiscal auprès de l'entreprise par rapport à ses différentes, composantes et ses décisions qui peuvent être prises seront désormais des réfléchies.

De façon ramassée, nous pouvons relever que la régie et les différents assujettis seront en mesure et capables de défendre tant soit peu l'aspect fiscal, en partant des infrastructures des technologies durables à la gouvernance des systèmes d'information dans leurs installations.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKANDEJA WA MPUNGU (G), *Les finances publiques pour une meilleure gouvernance économique et financière en RDC*, éd. Tarcier, Bruxelles, 2006.
- BOUVIER (M.), *Finances publiques*, édition LGDJ, Paris, 2007,
- CARINE MAVAR (B), *La contribution à l'étude de l'histoire ancienne des impôts et taxes*, éd. Dunod, Paris 1970.
- CHARTIER (Y.), *Réparation du préjudice*, Dalloz, Paris, 1996.
- DJAMILA ELIDRISSI, ALI ELIDRISS (2010). Contribution des systèmes d'information à la performance des organisations : le cas des banques, *La Revue des sciences de gestion* 55-61, 2010 ;
- Gérard VALENDUC. (2000). Les Progiciels de Gestion Intégrée : Une technologie structurante ?, Réseau. Communication-Technologie-Société, pp. 185-206
- Jean-François OUELLET, La technologie mobile pour les affaires, professeur à HEC Montréal, <http://www.lapresse.com>; consulté, le 16 janvier 2023 à 15h51.
- Kenneth Laudon C., et Jane Laudon P, (2010). *Management des systèmes d'information*. France, Pearson Education ;
- MABIALA UMBA DI-KAMA BETI (L) ; *Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), Cédularité et Reformes fiscales dans les Etats d'Afrique noire*, 1^{ère} éditions CRIGED Kinshasa 2006.
- Pierre KAFUNDA, notes de cours de Business Intelligence, Université de Kinshasa, Fac. Sciences, 2017,
- OUMAYMA Baka, Infrastructures Technologiques des systèmes d'information, <https://fr.scrib.com> ; consulté, le 01 Oct 2023 à 19h12.